



Négociation de la Convention

Participez à la négociation de la convention de médecine
en répondant à ce questionnaire

Sondage N°1 : « Jeunes » ou pas « Jeunes »?

La situation des négociations conventionnelles est somme toute assez simple et pas vraiment nouvelle : le résultat des élections fait que la CSMF et le SML sont seuls à pouvoir signer une convention : ensemble, ils sont en état de signer une convention. Et eux seuls.

Les autres sont donc obligatoirement des « forces d'appoint ».

Une majorité des médecins votant aux élections aux URPS leur a donné mandat pour cela.

Ils utilisent ce mandat pour appliquer un raisonnement simple : on est majoritaire, donc on impose nos conditions. Un peu comme si l'UMP disait à l'Assemblée Nationale « on est majoritaire, alors ce n'est pas la peine de discuter et les autres peuvent rester chez eux ».

Au lieu de travailler à l'amélioration de la condition des médecins libéraux, on est donc en train de perdre notre temps parce que CSMF et SML ont fait un caprice : refus de leur part de négocier tant que d'autres syndicats auront dans leur délégation des représentants des jeunes médecins, ceux là même qui reprendront le flambeau et paieront notre retraite.

Les syndicats en question disent qu'ils composent leur délégation comme ils le veulent.

Si vous pensez que CSMF et SML ont raison, profitez en pour le dire, mais si vous trouvez que cette attitude est déplacée, la FMF, représentative pour les médecins généralistes et spécialistes, vous propose de le faire savoir également en répondant à ces quelques questions.

Dr Jean-Paul HAMON, président de la FMF



Négociation de la Convention

Participez à la négociation de la convention de médecine
en répondant à ce questionnaire

Sondage N°1 : « Jeunes » ou pas « Jeunes »?

Votre situation :

- Généraliste
- Spécialiste (autre que Médecine Générale)
- Remplaçant (Généraliste ou spécialiste)
- Etudiant en Médecine

**Je suis satisfait de la convention 2005
signée par la CSMF et le SML**

- Oui
- Non
- Sans opinion

**Je fais confiance à la CSMF et au SML
pour signer une nouvelle convention**

- Sûrement pas
- Peut-être
- Oui, tout à fait
- Sans opinion

Je souhaite une convention négociée par TOUS les syndicats

- Oui
- Non
- Sans opinion

De toute façon, il ne peut rien sortir de bon de cette négociation

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Sans opinion

A propos de la présence de jeunes dans les délégations des syndicats

J'approuve la position de la CSMF et du SML :
les jeunes n'ont rien à faire dans les délégations des syndicats qui négocient

J'approuve la position de la FMF, MG France et le Bloc :
chacun est libre de constituer sa délégation comme il veut

Sur le fond : modalités de participation des jeunes :

**Je trouve normal que les « jeunes » soient associés
à la négociation de leur futur cadre d'exercice**

**Si les « jeunes » veulent s'exprimer,
il leur suffit d'intégrer les syndicats qui existent et sont représentatifs**

Commentaires :